



STAGE ACADEMIQUE SES en association avec l'APSES

Jeudi 16 février 2012 de 9 H 30 à 16 H 30.

Au Lycée Bayen, 22 Rue Lycée - 51000 Châlons-en-Champagne

Stage animé par Jean LAWRUZENSKO et
conférence de Romain Gény, du secteur lycée et contenus SES du SNES national

Au cours de ce stage, nous aborderons le thème suivant :

LES NOUVELLES ÉVALUATIONS DU BAC ET LEURS CONSÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Le stage syndical est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande.

Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués, essayez de vous grouper.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 16 janvier 2012**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt (vous trouverez un modèle à compléter sur notre site rubrique infos pratiques/droits syndicaux).

Nom, prénom.
Etablissement.

à M. Le Recteur
Sous couvert de
M. le Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi **n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982** définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur , l'expression de mes sentiments

STAGE SES JEUDI 16 FEVRIER 2012

Inscription au stage à retourner au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, à faxer 03.26.88.17.70 ou par mail : s3rei@snes.edu

Nom : Prénom :

Etablissement :

Adresse personnelle :

Tél : Mail :

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.